Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470570
Centre d'intérêt: 120

Québec (Province). Ministère de l'éducation.

Mise en oeuvre du Plan d'action sur la réussite éducative : la situation, mars 1994 / [Ministère de l'éducation]. -- [Québec] : Le Ministère, c1994.
57 p. : ill. ; 28 cm. -- (Notre force d'avenir : l'éducation)

Code: 9394-0910; 23-0008.

ISBN 2-550-28900-5

Descripteur(s): Succès scolaire * Politique gouvernementale * Rattrapage * Enseignement correctif * Persévérance scolaire * Taux de diplomation * Projet * Plan de développement * Statistiques * Education préscolaire * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Bilan de la première année (1992-1993) du Plan d'action sur la réussite éducative du MEQ (cf. EDUQ : 9270727). Les résultats obtenus par rapport aux mesures mises de l'avant sont présentés, selon les cibles d'intervention, séparément pour l'enseignement secondaire, l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Egalement, synthèse des projets de la deuxième année (1993-1994) du Plan d'action et planification de la troisième année (1994-1995) du Plan d'action.

Type de document:

Mise en œuvre du Plan d'action sur la réussite éducative

Notre force d'avenir : l'éducation

▸ *La situation*

Mars 1994

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

94-90570

Mise en oeuvre du Plan d'action sur la réussite éducative

Notre force d'avenir: l'éducation

▸ *La situation*

Mars 1994

L'équipe d'animation sur la réussite éducative remercie les commissions scolaires, les directions régionales, la Direction de la coordination des réseaux, la Direction de la recherche de même que la Direction des statistiques et des études quantitatives du ministère de l'Éducation de leur précieuse collaboration au moment de la collecte des données.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 — 9394-0910

ISBN 2 - 550 - 28900-5

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION 1

- Les colloques : le début d'une démarche 3
- Le plan d'action ***Chacun ses devoirs*** 4
- Une action concertée 4
- Un an plus tard, où en sommes-nous? 5
- Les retombées pour les jeunes 5

2. BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PLAN D'ACTION (1992-1993) 7

- La planification des projets 9
- La mise en oeuvre des projets 9
- À l'enseignement secondaire 11
  - 1re cible : accompagner les jeunes 12
  - 2e cible : varier la pédagogie 15
  - 3e cible : dynamiser la vie scolaire 18
  - 4e cible : promouvoir l'accès à la formation professionnelle 19
- À l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire 20
  - 5e cible : prévenir les problèmes 21
  - 6e cible : stimuler l'intérêt 23
  - 7e cible : accroître les chances des plus jeunes enfants . . . 24

- Les mesures générales d'appui 27

  8e cible : adapter les règles de fonctionnement 28

  9e cible : renforcer l'engagement des parents 29

  10e cible : valoriser l'éducation 31

  11e cible : mettre en oeuvre le Plan d'action 34

3. EFFETS MESURABLES 35

- La probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire : persistance du taux de 1990-1991 38
- La persévérance dans les études : accroissement à toutes les années du secondaire, notamment en 4e 39
- La diplomation par cohorte d'élèves : un accroissement 40

4. SYNTHÈSE DES PROJETS DE LA DEUXIÈME ANNÉE DU PLAN D'ACTION (1993-1994) 43

- Les faits saillants 44
- Les projets et leurs coûts 44
- Les principales tendances 45
- Les mesures à l'enseignement secondaire 46

  Les tendances en 1992-1993 46

  Les tendances en 1993-1994 47

- Les mesures à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire 48

  Les tendances en 1992-1993 48

  Les tendances en 1993-1994 49

- Les mesures générales d'appui 50

  Les tendances en 1992-1993 50

  Les tendances en 1993-1994 51

- La réserve régionale 52

- Le partenariat 53

5. PLANIFICATION DE LA TROISIÈME ANNÉE DU PLAN D'ACTION (1994-1995) 55

6. ANNEXES

ANNEXE 1 : Répartition des crédits pour 1993-1994

ANNEXE 2 : Cibles et mesures du Plan d'action

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 — Nombre de groupes ordinaires, de groupes stables et de titulaires 13

TABLEAU 2 — Probabilité d'obtenir un premier diplôme du secondaire au Québec et en Ontario, 1975-1976 à 1992-1993 (en p. 100) 38

TABLEAU 3 — Accessibilité par classe, en formation générale (1991-1992 et 1992-1993) 39

TABLEAU 4 — Diplomation par cohortes d'élèves 40

TABLEAU 5 — Importance relative des différents types de partenaires 53

1. PRÉSENTATION

Au début des années 90, le milieu de l'éducation lançait un cri d'alarme: un nombre trop élevé de jeunes abandonnent l'école avant d'obtenir leur diplôme de 5e secondaire.

▸ Les colloques : le début d'une démarche

Le ministre de l'Éducation d'alors, monsieur Michel Pagé, a réagi en invitant tous ceux et toutes celles qui évoluent dans le milieu scolaire — enseignantes et enseignants, personnel professionnel, directrices et directeurs d'école, directrices et directeurs de commission scolaire, de même que les parents et les élèves de toutes les régions du Québec — à participer à des colloques sur le thème de la réussite éducative. Ces colloques devaient permettre de déterminer les causes du décrochage, de repérer les meilleures expériences de lutte contre celui-ci et de mettre en oeuvre des plans d'action appropriés et énergiques. Il fallait donner aux adultes, qui sont les plus proches des jeunes, la responsabilité et les moyens de les encourager dans leur cheminement scolaire.

Une participation massive a caractérisé les colloques et a révélé à quel point le phénomène de l'abandon scolaire préoccupait le milieu scolaire, préoccupation qui, on s'en est rendu compte, a gagné la population puisque les colloques ont également attiré des personnes de l'extérieur de l'école. Les participantes et les participants se sont entendus sur le fait qu'il fallait d'abord et avant tout motiver l'élève dans ses apprentissages Pour ce faire, il fallait compter sur l'engagement du personnel enseignant, faire confiance à la participation des parents et encourager la collaboration de tous les partenaires.

C'est en tenant compte de ces constats que le Ministère a préparé son Plan d'action sur la réussite éducative.

▸ Le plan d'action *Chacun ses devoirs*

Le 3 juin 1992, le ministre de l'Éducation lançait **Chacun ses devoirs**. On pouvait notamment y lire :

> *«Des voix multiples et diverses se font entendre pour manifester leur inquiétude à l'égard d'une réalité qui nous préoccupe au plus haut point et à laquelle nous avons décidé de faire face avec lucidité en adoptant des mesures innovatrices et dynamiques qui, nous l'espérons, aideront les élèves à persévérer dans leurs études.»*

> *«Il est grandement temps, en effet, de donner un coup de barre qui permettra non seulement d'insuffler à nouveau chez les jeunes Québécois et Québécoises l'idéal de la réussite, mais qui sera également à même de venir confirmer l'engagement des hommes et des femmes qui ont fait de l'enseignement leur raison de vivre*[1]*.»*

Pour une action la plus efficace possible, il est apparu de la première importance de savoir où se situaient les concentrations d'élèves à risques. À partir de deux indicateurs — le revenu moyen et les sorties sans diplôme — le Ministère a analysé la situation dans toutes les écoles. Cet exercice lui a permis de fixer ses priorités pour la distribution des ressources et des services additionnels. Les allocations aux projets d'écoles ont été accordées à la lumière des résultats obtenus.

▸ Une action concertée

La participation de tous les partenaires étant jugée essentielle à la bonne marche du Plan d'action, le ministre avait constitué une Table de mise en oeuvre composée des organismes et des associations qui se préoccupent d'éducation. La Table avait pour mandat de donner son avis au ministre sur les orientations et la réalisation du Plan d'action, ainsi que d'assurer la contribution de tous au succès de l'entreprise. Les participants et les participantes se sont réunis à plusieurs reprises afin d'échanger leurs avis sur l'évolution de toute la démarche entreprise afin de contrer l'abandon scolaire. Des tables régionales, formées non seulement de personnes issues du milieu de l'éducation mais aussi d'organismes économiques, ont rapidement opté pour une démarche similaire.

---

1. Ministère de l'Éducation. *Chacun ses devoirs — Plan d'action sur la réussite éducative*, 1992, n° 55-1621, p. 1.

▸ Un an plus tard, où en sommes-nous?

Durant l'année scolaire qui a suivi le lancement du plan d'action **Chacun ses devoirs**, le milieu scolaire, qui l'avait accueilli avec enthousiasme, s'est mobilisé pour relever le défi fixé : faire en sorte que d'ici cinq ans, 80 p. 100 des jeunes de moins de vingt ans obtiennent leur diplôme d'études secondaires à la formation générale ou à la formation professionnelle.

La mobilisation a même débordé le cadre scolaire. En effet, les parents ont été parties prenantes à cette démarche; certains offrant leur collaboration à des projets, d'autres venant chercher l'information nécessaire pour mieux accompagner leurs enfants. On a aussi trouvé des personnes issues du milieu des affaires, de celui de la santé et de celui de la culture, engagées dans des projets ayant pour objectif d'apporter du soutien à des élèves ayant des difficultés scolaires.

Durant l'année 1992-1993, les grandes associations du milieu scolaire — la Fédération des comités de parents de la province de Québec n'y a pas fait exception — ont tenu des colloques et des congrès sur le thème de la réussite éducative, montrant par là l'importance de leur engagement dans ce dossier.

▸ Les retombées pour les jeunes

Mais, sommes-nous en mesure d'évaluer les retombées sur les jeunes ? Bien qu'il soit trop tôt pour voir véritablement les effets du Plan d'action, tout porte à croire que ceux-ci sont réels. Les bilans établis par les commissions scolaires font état d'enfants de 5 ans plus autonomes, plus curieux, qui communiquent mieux avec leur entourage et qui ont enrichi leur vocabulaire depuis qu'ils sont en classe de maternelle à temps plein. On croit avoir réussi à accroître la motivation d'élèves du primaire et du secondaire. On pense avoir fait acquérir à certains d'entre eux une meilleure méthode de travail et on estime que certains projets — parce qu'ils ont permis à des jeunes de vivre dans un milieu différent — ont eu un effet sur leur persévérance à fréquenter l'école.

Enfin, l'expérimentation des 6059 projets nous aura fait acquérir une meilleure compréhension du phénomène de l'abandon scolaire partout au Québec; elle nous aura également permis de mesurer la faisabilité de certaines propositions pour le combattre.

2. BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PLAN D'ACTION (1992-1993)

▸ La planification des projets

Toutes les écoles n'ont pas réussi à établir un diagnostic approfondi de leur situation avant la mise en oeuvre des projets. Les équipes-écoles ont élaboré ces projets en fonction des besoins les plus criants. Certains projets ont aussi été calqués sur les cibles du Plan d'action du Ministère. Des commissions scolaires ont déploré le fait de ne pas avoir eu le temps nécessaire pour préparer un plan d'action intégré. Un bon nombre de commissions scolaires ont ajouté des sommes au montant déjà alloué par le Ministère pour réaliser les projets.

▸ La mise en oeuvre des projets

La prise en charge, par chacune des écoles de sa situation propre face à l'objectif commun de hausser à 80 p. 100, d'ici cinq ans, le nombre de jeunes diplômés et diplômées de moins de vingt ans est la pierre angulaire du plan d'action **Chacun ses devoirs**. Environ 60 p. 100 du budget de 42 millions en 1992-1993 a ainsi été attribué aux écoles par l'entremise des commissions scolaires. Les projets devaient correspondre à une des cibles du Plan d'action et être élaborés avec la participation de toute l'équipe-école. De plus, 15 p. 100 du budget a servi à financer des projets ayant une portée régionale; ce sont les « projets développés dans le cadre de la marge régionale ». Par cette façon de procéder, le Ministère reconnaissait que le milieu possédait l'expertise ainsi que la créativité nécessaires pour faire face au défi de la réussite éducative.

L'autre partie du budget, soit environ 25 p. 100, a été consacrée à des mesures dont le financement était centralisé; il s'agit des services éducatifs aux enfants de quatre ans, des maternelles cinq ans à temps plein, de la voie technologique au secondaire et des mesures de sensibilisation du grand public. Nous y reviendrons un peu plus loin.

La majorité des 6059 projets planifiés en septembre 1992 ont été mis sur pied avec succès. Certains ont été réajustés en cours d'opération en tenant compte de contraintes et de nouvelles variables. Somme toute, malgré le peu de temps accordé à la planification, on relève peu de faux pas. Cela montre bien à quel point le milieu a su réutiliser sa connaissance du phénomène de l'abandon dans l'élaboration de solutions.

Tous les projets mis en oeuvre en 1992-1993 se rattachaient à l'une des mesures du Plan d'action. Comme prévu, tous les groupes cibles ont été rejoints : les élèves les plus à risques d'échec ou en difficulté scolaire, les parents de ces élèves, de même que les enseignantes et les enseignants qui les côtoient.

De multiples raisons peuvent expliquer le fait que certains projets aient été modifiés, réalisés partiellement ou abandonnés. Comme ils se sont déroulés au cours d'une période maximale de huit mois, les principales raisons évoquées sont le manque de temps pour la planification et la coordination, le retard dans l'engagement de personnes-ressources, l'absence de matériel approprié à la réalisation des projets et le manque de moyens tels que les locaux nécessaires.

Les sommes qui avaient été accordées à des projets qui n'ont pu être réalisés, ont été réinvesties la plupart du temps dans des projets déjà en cours ou dans des projets nouveaux. Dans d'autres cas plus rares, l'argent a été utilisé en 1993-1994, pour compléter des projets partiellement réalisés l'année précédente.

Sur le nombre total de projets recensés en 1992-1993, on a relevé deux fois plus de projets au primaire qu'au secondaire. Le budget a cependant été attribué de façon inverse. Le coût moyen des projets a été évalué à 2 764 $ au primaire, et à 8 997 $ au secondaire.

TABLEAU 1 **Nombre de groupes ordinaires, de groupes stables et de titulaires**

Nombre de groupes ordinaires	
1992-1993	1993-1994
1re année : 2166 2e année : 2104 3e année : 1999	1re année : 2187 2e année : 2136 3e année : 2059
Nombre de groupes stables	
1re année : 1641 (75%) 2e année : 1246 (59%) 3e année : 655 (33%)	1re année : 1645 (75%) 2e année : 1300 (61%) 3e année : 712 (35%)
Nombre de groupes ordinaires confiés à des titulaires	
1re année : 271 (13%) 2e année : 184 (9%) 3e année : 96 (5%)	1re année : 332 (15%) 2e année : 210 (10%) 3e année : 111 (5%)

Nous donnons à «groupes ordinaires», «groupes stables» et à «titulaires» la définition qui suit :

Groupes ordinaires : tous les groupes d'élèves d'une même année, sauf ceux qui sont constitués d'élèves handicapés ou en difficulté et ceux qui sont constitués d'élèves des cheminements particuliers.

Groupes stables : les groupes d'élèves qui reçoivent ensemble la plus grande partie de leurs cours. Ils peuvent être ensemble dans une même salle ou se déplacer ensemble d'une salle à l'autre pour suivre leurs cours.

Les titulaires sont les enseignants et enseignantes qui :

- assument la responsabilité d'un groupe d'élèves;
- enseignent au moins deux ou trois matières;
- assurent la communication entre les élèves, les autres enseignants et enseignantes , la direction de l'école et le personnel professionnel;
- assurent la communication avec les parents;
- soutiennent et valorisent l'élève.

Des exemples intéressants

À Maniwaki, la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, en collaboration avec son personnel, planifie un projet-pilote en 1992-1993 pour l'instauration d'un groupe de 24 élèves avec un ou une titulaire en 1re année.

L'expérience s'étant révélée positive, tous les groupes d'élèves de 1re année ont un ou une titulaire en 1993-1994. Les enseignants et enseignantes ont voté majoritairement pour la mise en place du titulariat. La plupart d'entre eux ont choisi de devenir titulaires par goût du renouveau, alors que certains désiraient simplement continuer à enseigner en 1re année. Mais, personne ne veut revenir à l'ancien système.

Certaines écoles ont choisi d'explorer d'autres voies pour mieux accompagner les élèves. Le projet **Amélioration du tutorat** de l'école Jean-Gauthier de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean est de ceux-là.

Afin de faciliter le travail des tuteurs et titutrices, l'école a organisé une journée de formation de façon qu'ils soient mieux préparés pour ce travail et plus habiles dans la relation d'aide. De plus, l'école offre à chaque tuteur ou tutrice la possibilité de bénéficier d'une ou d'un suppléant à l'occasion pour lui permettre de rencontrer individuellement les élèves qui éprouvent des problèmes.

À la Commission scolaire Baldwin-Cartier, dans la région de Montréal, on a créé à l'intérieur d'une école secondaire ordinaire un centre pour accueillir une douzaine de jeunes ayant des troubles graves de comportement. Ainsi, en plus d'être encadrés par une équipe multidisciplinaire travaillant à mettre au point des approches pédagogiques adaptées à leurs besoins, les jeunes ne sont pas isolés du milieu scolaire habituel, ce qui devrait faciliter leur réintégration éventuelle. De plus, le centre exige des heures minimales de présence quotidienne et un horaire précis.

2e cible : varier la pédagogie

Les mesures adoptées conformément à cette cible ont été fort appréciées; deux d'entre elles sont parmi les plus populaires : les projets faisant appel aux arts, aux sciences ou aux sports, de même que les formules de rattrapage et de récupération.

Vu leur grande popularité, les formules de rattrapage et de récupération ont d'ailleurs fait l'objet d'un examen attentif du Ministère. En effet, les commissions scolaires ont consacré quatre millions de dollars à la réalisation de projets de ce type, projets qui ont été groupés selon les catégories suivantes : devoirs et leçons, mesures d'appui pédagogique, mesures éducatives et autres projets. Le Ministère a analysé près de 400 projets et a publié les résultats de son étude[3].

La voie technologique

Dans la même cible, on a adopté la mesure relative à la voie technologique dont la mise en oeuvre et le financement sont assurés de façon centralisée par le Ministère.

Offerte à titre expérimental aux élèves de trois écoles secondaires pendant les années scolaires 1990-1991 et 1991-1992, la voie technologique avait connu assez de succès auprès des élèves, pour amener le Ministère à l'inscrire dans son Plan d'action sur la réussite éducative.

Rappelons que la voie technologique repose sur l'intégration et la concrétisation des savoirs. Elle consiste à intégrer trois matières de base (la langue maternelle, les sciences physiques et la mathématique) à un cours de technologie, au moyen d'une activité globale. Cette activité se déroule tout au long de l'année; elle est réalisée par une quinzaine d'élèves et doit donner des résultats concrets.

La voie technologique s'adresse aux élèves de 3e et 4e secondaire qui ont les préalables nécessaires, n'ont pas de problème grave d'apprentissage, mais qui présentent les caractéristiques de futurs décrocheurs et décrocheuses : faible motivation, rendement insuffisant, isolement, indiscipline, difficultés d'orientation, absentéisme.

---

3. Ministère de l'Éducation. *Les formules de rattrapage et de récupération au secondaire: document de travail*, août 1993, n° 23-003, 28 pages.

Au cours de la première année de la mise en oeuvre du Plan d'action, des crédits de trois millions de dollars ont permis de mettre en application la voie technologique dans neuf écoles. Dix-sept groupes d'élèves de 3e et de 4e secondaire ont expérimenté cette formule pour un total de 510 élèves.

Une évaluation de la voie technologique débute actuellement au Ministère et les résultats sont attendus pour mai 1994.

Jusqu'à maintenant, cette mesure semble avoir des résultats positifs pour les élèves à qui on a conseillé de s'y inscrire. On signale plus d'assiduité de leur part ainsi qu'un meilleur rendement scolaire. On note aussi l'acquisition d'un sentiment d'appartenance au groupe et d'une meilleure discipline personnelle. Les élèves entretiennent également de bonnes relations avec leurs enseignantes et leurs enseignants et sont fiers de leurs réalisations. Les abandons semblent peu élevés.

Le personnel enseignant directement touché est aussi satisfait des résultats obtenus, particulièrement de l'amélioration du travail en équipe et des relations avec les élèves.

Bien que prometteuse, la voie technologique entraîne des coût récurrents élevés découlant notamment d'un encadrement plus grand des élèves et dont on devra tenir compte au moment de l'évaluation de cette mesure.

Des exemples intéressants

Des écoles ont fait d'autres expériences dignes d'intérêt. Ainsi, à l'école Notre-Dame-de-Grâce de la Commission scolaire Rouyn-Noranda, on a mis au point une approche transdisciplinaire en vue de l'intégration des matières au premier cycle du secondaire. Cette approche est utilisée pour les élèves des cheminements particuliers de type temporaire. Le modèle transdisciplinaire retenu respecte intégralement les contenus des programmes d'études de sorte que l'élève peut acquérir les habiletés, les connaissances et les techniques déjà proposées. Il saisit mieux les liens entre les différents champs du savoir et, de ce fait, il comprend la pertinence de l'apprentissage du français, de la mathématique et des arts de même que leur importance pour traduire sa vision personnelle du monde.

À la polyvalente de Cabano de la Commission scolaire de Témiscouata, une autre expérience innovatrice a été faite. Ayant constaté que plusieurs enseignants et enseignantes trouvaient difficile la gestion de leur classe à certains moments, on a choisi de leur fournir des instruments de travail en les invitant à avoir recours aux services d'une enseignante expérimentée, libérée pendant six heures de classe d'enseignement par cycle de neuf jours pour agir comme «mentor» auprès de ses collègues. Outre qu'ils rencontrent périodiquement leur «mentor» pour aborder des sujets comme les programmes d'études, la gestion de la classe et les relations maître-élèves, les enseignantes et les enseignants l'ont accueillie dans leurs groupes à titre d'observatrice et de conseillère.

À la Commission scolaire des Laurentides, on a créé une école pour décrocheurs et décrocheuses, l'école du Défi. Une équipe d'enseignants et d'enseignantes, soutenue par un psycho-éducateur et un conseiller d'orientation, donne un enseignement individualisé et un encadrement fondé sur le tutorat à une quarantaine de jeunes. Après une première année d'expérimentation, les résultats sont plus que satisfaisants : le taux d'assiduité et de persévérance est presque de 100 p. 100. Tous les élèves ont récupéré le retard de l'année antérieure et ont réussi au moins une matière de base de la classe supérieure. De plus, quelques élèves ont terminé leurs études secondaires.

3e cible : dynamiser la vie scolaire

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les écoles ont mis en oeuvre un nombre impressionnant de projets pour améliorer la qualité de la vie dans leurs murs. Les activités parascolaires viennent en effet au premier rang dans les mesures privilégiées par les écoles en 1992-1993.

Un exemple intéressant

À l'école secondaire Montcalm, de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, on a engagé à mi-temps un travailleur de corridor qui avait pour rôle de soutenir les élèves par diverses activités. En collaboration avec la direction et le personnel enseignant, celui-ci a d'abord choisi les élèves les plus à risques et les a ensuite sollicités.

Un groupe de dix-huit jeunes étant constitué, le travailleur de corridor a défini le type de projets que ces jeunes désiraient réaliser ensemble. Cet exercice s'est fait par consensus et a permis aux jeunes de se connaître, d'échanger des idées et de s'entendre sur un projet commun : aménager et animer une salle réservée aux jeunes. Ensemble, ils ont trouvé les sources de financement, ont planifié et élaboré l'aménagement de la salle, ont établi sa vocation et y ont assuré l'animation. C'était un défi de taille, car pour assurer leur participation à ce projet, les jeunes devaient absolument améliorer progressivement leurs résultats scolaires. Les jeunes qui ont participé à ce projet ont non seulement effectué du travail scolaire, mais ils ont aussi appris à s'affirmer, à exprimer leurs opinions, à travailler en équipe et à reprendre confiance en eux.

4e cible : promouvoir l'accès à la formation professionnelle

Pour le Ministère, il devenait nécessaire que chacune des commissions scolaires autorisée à donner la formation professionnelle intensifie ses efforts afin d'informer les élèves des possibilités intéressantes qui s'offrent à eux du côté des métiers. Trois mesures étaient proposées dans le Plan d'action : donner de l'information sur les métiers et les programmes; assouplir les exigences d'admission des adultes; prévoir des formules d'alternance école-travail. L'originalité de certains projets dans ce dernier domaine mérite d'être signalée.

Un exemple intéressant

Le milieu agricole étant un secteur d'emploi dans leur région, à la Commission scolaire de Warwick, une douzaine de jeunes de 15 et 16 ans passent leurs heures de classe à la ferme. Les jeunes doivent faire face à toutes les étapes de la vie à la ferme. Tantôt appelés à négocier un prêt, tantôt à réparer un véhicule ou à construire un banc, les jeunes doivent être en mesure de lire, d'écrire, de compter et de résoudre des problèmes; ils doivent de plus s'initier à l'élevage de poulets de grain ou de dindes.

Tous les matins, les jeunes se présentent à la ferme où l'horaire est partagé entre l'apprentissage scolaire et la pratique. La directrice de l'école Monique-Proulx, responsable du projet, fait remarquer que l'absentéisme est pratiquement inexistant dans ce groupe. Tous les parents ont remarqué un changement important dans le comportement de leurs enfants qui disent aimer désormais l'école. Les jeunes, quant à eux, ont repris confiance en eux puisqu'ils réussissent à accomplir des tâches dont ils voient les résultats.

▸ À l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire

Dans le Plan d'action on proposait trois cibles pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire : **prévenir les problèmes; stimuler l'intérêt; accroître les chances des plus jeunes enfants (voir annexe 2 du présent document)**.

Tout comme pour l'enseignement secondaire, certaines mesures ont été ici plus populaires que d'autres. On note, dans l'ordre : le soutien à la motivation et la préparation à entreprendre des études primaires; le dépistage et la correction des difficultés ainsi que la diversité des modèles d'organisation pédagogique.

▸ À l'enseignement secondaire

Dans le Plan d'action, les quatre cibles que l'on vise à l'enseignement secondaire sont : **accompagner les jeunes; varier la pédagogie; dynamiser la vie scolaire; promouvoir l'accès à la formation professionnelle (voir annexe 2 du présent document).**

Pour chacune de ces cibles, des mesures étaient proposées. Le relevé de tous les projets financés par le Ministère montre que certaines mesures ont été plus populaires que d'autres dans les écoles. Les cinq premières mesures étaient, dans l'ordre : les activités parascolaires; le rattrapage et la récupération; le soutien aux jeunes qui vivent des situations perturbantes; le soutien au choix de carrière; les projets faisant appel aux arts, aux sciences et aux sports.

1re cible : accompagner les jeunes

Dans le Plan d'action, les écoles étaient fortement encouragées à réfléchir à la possibilité de constituer des groupes stables d'élèves et à envisager le recours au titulaire (mesures 1 et 2). Depuis plusieurs années, cette pratique avait déjà cours dans certaines écoles secondaires.

D'ailleurs, les résultats d'une recherche sur le terrain, menée conjointement par l'équipe d'animation sur la réussite éducative et la Direction générale des relations du travail, permettent d'examiner les divers aspects de l'organisation du titulariat à partir des expériences vécues, des recommandations du personnel scolaire et du point de vue des élèves[2].

Selon les résultats, les relations entre les adultes et les élèves sont durables et empreintes de chaleur humaine. La réduction du nombre d'enseignantes et d'enseignants avec lesquels l'élève est en contact, l'esprit de groupe, le climat de confiance sont autant de facteurs qui contribuent à personnaliser davantage l'enseignement et à influer d'une manière favorable sur les études.

Bon nombre de directions d'école ont souligné que le virage vers le titulariat pendant les premières années du secondaire s'est fait grâce à l'élaboration d'un projet éducatif visant à redonner un nouveau souffle à l'école. Certaines écoles éprouvant des problèmes de discipline, d'absentéisme et de décrochage ont constaté une amélioration du climat général à la suite de l'utilisation de cette formule d'encadrement des élèves.

Les enseignants et les enseignantes qui ont vécu l'expérience du titulariat y voient un moyen de diversifier leur tâche et, donc, de rompre avec une certaine monotonie. Ils apprécient particulièrement les avantages liés à une meilleure connaissance des élèves et à l'amélioration des relations professionnelles avec leurs collègues.

En 1992-1993, conformément au Plan d'action, le Ministère a reçu 49 projets sur le titulariat et 23 liés à la création de groupes stables. À la lumière des renseignements obtenus auprès des commissions scolaires, on note, en février 1994, une croissance des groupes ordinaires confiés à des titulaires. Le tableau qui suit permet de constater cette progression, même si les données ne sont pas exhaustives.

---

2. Ministère de l'Éducation. *Le titulariat dans les classes du secondaire : document de travail*, mars 1993, n° 23-0001, 26 pages.

5e cible : prévenir les problèmes

Cette mesure a été vraiment privilégiée par le milieu scolaire : c'est ici que l'on trouve le plus grand nombre de projets.

Les devoirs et les leçons ont été vus par de nombreuses équipes-écoles comme un moyen important de favoriser la réussite éducative des élèves du primaire. Par conséquent, plus de 500 projets, totalisant tout près de deux millions de dollars, ont été mis en oeuvre dans des écoles du Québec.

D'après un relevé du Ministère, ces projets s'adressaient principalement à ce qu'on considérait comme une population d'élèves à risques, particulièrement au second cycle.

Les quatre objectifs fixés étaient : fournir aux élèves un moment et un lieu calmes, après les heures de classe, où ils pourraient faire leurs travaux scolaires sous la supervision d'un adulte; former les parents des élèves du 1er cycle; offrir un encadrement aux élèves du second cycle; privilégier des valeurs telles que l'entraide entre élèves.

Dans 90 p. 100 des cas, ce ne sont pas les titulaires qui supervisent les périodes d'étude mais des personnes-ressources engagées pour le faire. Les élèves peuvent bénéficier de ce service, la plupart du temps, de deux à quatre périodes par semaine, après les heures de classe.

Des exemples intéressants

À la Commission scolaire Miguasha, on a choisi d'intervenir dès la maternelle en mettant au point une démarche de dépistage systématique des troubles d'apprentissage et d'adaptation. Dès janvier, des mesures ont été prises pour soutenir les éducatrices dans l'évaluation des enfants. Pour chaque enfant pouvant présenter des difficultés d'apprentissage, on a élaboré des interventions personnalisées et on a veillé à ce que des mesures concrètes soient prises pour l'aider. Un suivi des progrès a ensuite été fait tout au long de l'année scolaire. Cette démarche a été réalisée dans un esprit de collaboration entre les parents et l'école.

À l'école L'Amitié de la Commission scolaire de Lotbinière, on a cru important de miser sur l'estime de soi et sur la motivation des élèves de l'école pour prévenir les problèmes. On s'est doté de quatre instruments : «Le carnet de mes réussites», un conseil d'élèves, une série d'ateliers et de conférences pour le personnel enseignant et les parents et des activités sur le même sujet pour les élèves. Le carnet est un instrument qui permet à toute personne de souligner les réussites. Le conseil formé de représentantes et de représentants de chaque classe a permis aux élèves de s'exprimer et de donner leur opinion sur le fonctionnement de l'école. Les ateliers et les conférences ont permis aux adultes de constater que l'estime de soi se bâtit à partir des sentiments de sécurité, d'identité, d'appartenance, de détermination et de compétence.

À la Commission scolaire du Haut-Saint-Maurice, constatant l'effet négatif des situations familiales difficiles sur les apprentissages des élèves, on a organisé des rencontres, à l'intention des élèves de 9 à 12 ans, après la classe pour discuter de ce qu'ils et qu'elles ressentaient à cet égard. Assisté d'une travailleuse sociale, un psychologue a vu les jeunes une fois par semaine durant six semaines. Les thèmes traités étaient : les émotions, le divorce, la colère, la résolution des conflits, les problèmes sans solution, le nouveau «*chum*» ou la nouvelle «*blonde*». Des rencontres ont également eu lieu avec les parents et on a même organisé une rencontre entre parents et enfants. Les parents ont constaté une amélioration du dialogue avec leurs enfants et ont pris conscience de l'importance de dédramatiser les situations difficiles.

6e cible : stimuler l'intérêt

Dans le Plan d'action, il était proposé aux écoles d'explorer tout le domaine de l'organisation et de la gestion de la classe, soit par du perfectionnement à l'intention du personnel enseignant, soit par l'implantation de nouveaux modèles d'organisation pédagogique ou encore par l'intégration des matières.

Un exemple intéressant

À la Commission scolaire Tracy, plus d'une quarantaine d'enseignants et d'enseignantes du primaire ont décidé de réfléchir ensemble sur leur gestion de classe dans une dynamique de recherche-action. Ils se sont attaqués aux principales sphères d'intervention en classe : le climat, la gestion des apprentissages et l'organisation de la classe.

La mise en oeuvre du projet comportait quatre étapes : un perfectionnement à l'intention de tout le personnel enseignant et des directions d'école; une expérimentation en classe de modèles faisant plus de place aux élèves et à leur rythme personnel d'apprentissage; des rencontres d'enseignants et d'enseignantes pour échanger leurs points de vue sur leurs expériences et se fixer de nouveaux défis, un soutien personnel à chaque enseignant et enseignante par une personne-ressource de la Commission scolaire.

Les résultats se sont rapidement fait sentir. On a remarqué que l'enseignement laissait une plus grande place à l'élève, était plus diversifié et moins magistral. Les élèves ont manifesté un intérêt accru en classe.

7e cible : accroître les chances des plus jeunes enfants

Toutes les mesures proposées dans le Plan d'action pour atteindre cette cible étaient sous la responsabilité du Ministère : projets de soutien aux parents de jeunes enfants à risques; mise en place de services d'animation Passe-Partout et classes de maternelle cinq ans à temps plein pour les enfants à risques.

Dans **Chacun ses devoirs**, le Ministère réaffirmait l'importance d'intervenir auprès des enfants d'âge préscolaire des milieux défavorisés. Deux mesures avaient auparavant fait l'objet d'évaluation : la mise en place de services d'animation Passe-Partout et les classes de maternelle cinq ans à temps plein pour les enfants à risques. Le Ministère a donc décidé de réinvestir dans ces mesures.

L'investissement de deux millions de dollars, en 1992-1993, dans les services éducatifs aux enfants de quatre ans visait à faire bénéficier un plus grand nombre de parents des services d'animation Passe-Partout. Rappelons que, conçu parallèlement à la série télévisée du même nom afin d'en accroître la portée pédagogique, le programme d'animation Passe-Partout a pour but principal d'accroître la compétence des parents en tant qu'éducateurs et éducatrices. À la faveur de rencontres dirigées par un animateur ou une animatrice, les parents sont conviés à examiner divers aspects du développement de l'enfant et à participer à des activités avec leurs enfants.

Le Ministère avait des raisons pour relancer ce projet amorcé en 1977-1978 en élargissant la population cible. En fait, au moment de l'élaboration du Plan, il avait en main les résultats préliminaires d'une analyse menée par la Direction de la recherche sur les services éducatifs donnés aux enfants de quatre ans. On y apprenait que, sept ans après leur entrée au primaire, c'est parmi les enfants dont les parents ont eu accès au programme d'animation Passe-Partout qu'on trouvait le plus grand nombre d'élèves à connaître un cheminement sans retard. Une fois terminée, la recherche intitulée **Services éducatifs donnés aux enfants de quatre ans de milieu économiquement faible, effet sur la diplomation**, est venue confirmer, en mai 1993, l'effet positif de ce programme.

Selon le modèle le plus fréquemment rencontré, un animateur ou une animatrice de Passe-Partout rejoint 150 familles durant une année. Les commissions scolaires ont évalué que durant la première année du Plan d'action, près de 10 000 parents ont bénéficié de soutien pour améliorer leur compétence éducative auprès des enfants.

La Direction de la recherche assure le suivi du programme Passe-Partout : une nouvelle étude sur les méthodes utilisées par les animateurs et les animatrices auprès des parents sera entreprise sous peu. De nombreux universitaires ont également amorcé des recherches afin d'évaluer, entre autres choses, les effets du programme sur les comportements des mères et des pères rejoints par les services d'animation.

Dans de nombreux projets mis sur pied dans les écoles, on relève une constante : la difficulté de rejoindre les parents. Le programme Passe-Partout semble réussir là où d'autres éprouvent des difficultés. On sait que les parents d'enfants de quatre ans sont aussi particulièrement sensibles à ce genre d'approche ainsi que l'a révélé un sondage effectué par la Direction de la recherche en 1992.

Aux douze millions six cent mille dollars annuellement le Plan d'action prévoyait l'ajout, affectés aux services à la petite enfance, de deux millions de dollars supplémentaires pour des projets de maternelle cinq ans à temps plein pour l'année 1992-1993. Ces crédits ont permis d'implanter, dans toutes les régions du Québec, le service déjà offert par les commissions scolaires de la ville de Québec et de l'Île de Montréal où l'on trouve d'importantes concentrations d'enfants de familles défavorisées.

Dès juin 1993, un an seulement après la mise en place de maternelles à temps plein, certaines commissions scolaires procédaient à une évaluation de leur expérience qui a montré leur très grande utilité. Du côté des enfants, on signale que l'adaptation au temps plein s'est faite sans difficulté. On a constaté que le temps accru pour compléter les activités entreprises a grandement influé sur la motivation des élèves et sur leur intérêt pour l'école. Tout comme la fréquentation à temps plein des enfants a facilité leur intégration à la vie de l'école, on a également remarqué que les enfants ont un sentiment accru d'appartenance à l'école par rapport aux années passées. On signale aussi une nette amélioration sur le plan du langage et une plus grande capacité de concentration. Enfin, on fait état du fait que la transition entre la maternelle et la première année est facilitée, en raison de plusieurs facteurs : l'horaire semblable à celui des élèves de première année; la période du midi qui se passe déjà à l'école; la participation aux récréations.

Un exemple intéressant

Du côté du personnel, on note une assez vive satisfaction. Selon la directrice de l'école Bon-Pasteur de Matane : «Les éducatrices ont du temps à consacrer aux enfants pour mieux les connaître et pour adapter leurs interventions aux besoins de chacun. Elles peuvent ainsi accompagner l'enfant dans son cheminement personnel et dans son développement intégral. La prévention devient alors un élément de la réussite éducative.» Analyse reprise par une conseillère pédagogique à la Commission scolaire Vallée-de-la-Matapédia : «Les éducatrices sont convaincues : cette nouvelle forme de maternelle permet de consacrer plus de temps pour terminer les activités, d'éviter les bousculades et de prolonger la période des jeux libres. Pédagogiquement, les éducatrices et la majorité des parents s'entendent pour dire que les enfants, en passant plus de temps dans le même milieu et avec la même personne, ont acquis quatre éléments fondamentaux pouvant permettre de jeter des bases solides pour leurs apprentissages futurs : la confiance, la communication, la considération et la créativité.»

De nombreuses commissions scolaires ont vérifié auprès des parents leur appréciation du service. Si bon nombre de parents avaient exprimé des craintes au départ, tous les sondages concordent : la presque totalité des parents se sont par la suite dits très satisfaits du service et ont noté que leur enfant s'était bien adapté à cet horaire.

En somme, la maternelle à temps plein semble avoir répondu à un besoin de la part des enfants et avoir été bien accueillie dans les milieux.

▸ Les mesures générales d'appui

Une section du plan d'action **Chacun ses devoirs** concernait particulièrement le Ministère : les mesures générales d'appui. On y trouvait quatre cibles : **adapter les règles de fonctionnement; renforcer l'engagement des parents; valoriser l'éducation; mettre en oeuvre le Plan d'action (voir annexe 2 du présent document).**

8e cible : adapter les règles de fonctionnement

En ce qui a trait à cette première mesure, le Ministère a constitué un comité formé de tous les partenaires en éducation pour se pencher particulièrement sur la question du curriculum. Un rapport a été déposé et on a donné suite par l'entremise du document **Faire avancer l'école.**

9e cible : renforcer l'engagement des parents

Dans le Plan d'action, on rappelait que c'est dans leur famille que les jeunes reçoivent l'appui le plus décisif en ce qui a trait à leur réussite scolaire. On y précisait qu'il était donc important de renouveler et de renforcer ce soutien irremplaçable. Dans cet esprit, le Ministère a investi dans la série télévisée **Pousse-Pousse** destinée aux parents qui s'interrogent sur leur rôle et aux éducateurs et éducatrices en milieu de garde qui cherchent à améliorer leurs interventions auprès des enfants.

La série diffusée à Radio-Québec pendant seize semaines était prévue dans le Plan d'action et elle a été financée par le Ministère à même des fonds différents de ceux prévus pour la réussite éducative.

Pour 1994, Radio-Québec, avec le concours du Ministère, a produit une nouvelle série de 16 émissions consacrées à l'éducation des enfants de 6 à 12 ans.

Un exemple intéressant

Certaines écoles ont choisi cette cible pour intervenir; c'est le cas de la polyvalente des Rives de Baie-Comeau, de la Commission scolaire de Manicouagan.

Le projet visait à rehausser l'estime personnelle des parents et à leur montrer qu'ils ne sont pas aussi démunis devant les besoins grandissants de leurs adolescents et adolescentes qu'ils semblent le croire. Au cours des rencontres animées par l'équipe du personnel professionnel de la polyvalente, les parents ont d'abord appris à préciser leurs valeurs.

Ils ont été amenés à mieux comprendre la psychologie des jeunes et à travailler leurs méthodes de communication afin de les rendre plus efficaces et mieux adaptées. Les parents ont mis au point leurs méthodes de résolution de problèmes et ils ont été invités à se joindre à un réseau d'entraide mutuelle, réseau encadré et soutenu par l'école.

10e cible : valoriser l'éducation

Dans son Plan d'action, le Ministère annonçait son objectif de sensibiliser les parents au caractère essentiel de leur contribution dans le suivi scolaire de leurs enfants et disait vouloir les amener à faire quotidiennement des gestes qui encouragent ces derniers à étudier. Dans cet esprit, il lançait, au début de l'année 1993, une campagne de publicité sous le thème de **L'école, ça commence à la maison**. Du 11 janvier au 31 mars, soit durant 13 semaines, deux messages de 30 secondes, un premier à l'intention des parents dont les enfants fréquentent l'école primaire, et un deuxième à l'intention de ceux dont les enfants vont à l'école secondaire, ont été diffusés en alternance sur les ondes de tous les grands réseaux francophones de télévision.

Pour rejoindre la communauté anglophone, des annonces ont été préparées pour diffusion à la radio et publication dans le quotidien «*The Gazette*».

Le coût total de la campagne en 1993 a été de 700 000 $. Les sondages auprès des groupes-témoins effectués par le groupe Léger et Léger ont révélé que la majorité des personnes ont remarqué et apprécié la publicité présentée par le ministère de l'Éducation, particulièrement le message conçu pour les parents d'enfants qui fréquentent l'école primaire. Dans les commentaires recueillis, les parents ont avoué avoir été touchés par les messages. Selon eux, ces messages publicitaires favorisent la communication entre les parents et leurs enfants.

En 1993, le Ministère a également financé la production de cinq émissions de la série **Watatatow**, diffusées à Radio-Canada et toute la série **Zap**, à Radio-Québec, sur le thème de la réussite éducative.

Les critiques des médias à l'endroit de ces émissions ont été fort positives, particulièrement pour la série **Zap** dont les cotes d'écoute augmentent de semaine en semaine. Bien que l'on ne puisse évaluer l'effet de ces activités médiatiques sur la persévérance des élèves, tout porte à croire qu'elles contribuent à sensibiliser la population québécoise au problème de l'abandon scolaire et, de ce fait, contribuent à créer un climat favorable à une prise en charge collective du problème.

Le Ministère a également fourni au milieu scolaire des indicateurs généraux de la réussite scolaire dans les écoles du Québec, ainsi que des indicateurs sur la situation des écoles au regard de la pauvreté du milieu d'origine des élèves. Il a aussi proposé des instruments pour que les écoles puissent évaluer elles-mêmes leur fonctionnement.

Enfin, il a accordé une subvention de 150 000 $ au Centre de recherche et d'interprétation de la réussite scolaire (CRIRES). Le comité scientifique du CRIRES a retenu six projets qui seront financés par la subvention du Ministère. Ils portent sur les thèmes suivants :

- Effets d'un programme de collaboration entre l'école et la famille pour réduire, au primaire, les facteurs de risque associés à l'abandon scolaire.

- L'aide aux devoirs chez les élèves en difficulté.

- Insertion sociale et professionnelle et voie technologique : facteurs de réussite et de persévérance scolaire?

- Abandon scolaire et socialisation selon le sexe.

- Validation d'une échelle mesurant le concept d'estime de soi.

- La culture organisationnelle et le renouvellement de l'école.

Un rapport a également été préparé sur la région de Montréal par le CRIRES : **Pour une écologie de la réussite éducative. Analyse socio-pédagogique des projets soumis par les commissions scolaires de l'Île de Montréal dans le cadre du Plan d'action sur la réussite éducative.**

Enfin, au moment du lancement du Plan d'action, le ministre de l'Éducation d'alors avait invité le milieu des affaires à prendre part au mouvement pour contrer le décrochage scolaire. De multiples initiatives pour prévenir l'abandon ou pour faciliter le retour à l'école ont vu le jour dans toutes les régions du Québec. Des gens d'affaires ont accepté d'encadrer des jeunes dans des projets d'alternance travail-études.

Des exemples intéressants

Deux entreprises se sont particulièrement illustrées sur le chapitre des programmes de bourses; il s'agit de Pétro-Canada et de Scotia McLeod.

Le programme de Pétro-Canada s'adressait exclusivement aux préposés et aux préposées aux pompes des stations-services. Un peu plus de 100 jeunes ont bénéficié de bourses variant entre 200 $ et 1 000 $ en 1992-1993 et le même nombre en 1993-1994. Une enquête effectuée en février 1993 auprès de 46 boursiers et boursières de 1992-1993 révélait qu'aucun d'entre eux ou aucune d'entre elles n'avait alors abandonné, qu'ils avaient tous et toutes réussi leurs examens du trimestre d'automne et qu'ils considéraient que leur retour à l'école était lié à l'initiative de leur employeur.

De son côté, la firme de courtage Scotia McLeod a traduit sa contribution à la réussite des jeunes par un investissement de 125 000 $, soit 125 bourses de 1 000 $, attribuées sur une période de cinq ans. En septembre 1992, 25 jeunes de cinq régions ont remporté ces bourses. La plupart des jeunes ont affirmé avoir investi la totalité du montant reçu dans du matériel scolaire. Il faut préciser que tous les boursiers et toutes les boursières sont inscrits à la formation professionnelle.

11e cible : mettre en oeuvre le Plan d'action

Afin de favoriser la mise en oeuvre du Plan d'action, le Ministère a créé une équipe de soutien et d'animation. Celle-ci s'est rendue dans les écoles et a participé à des colloques et à des congrès, favorisant ainsi la circulation de l'information et la concertation entre les partenaires. Elle a également publié, avec la collaboration des partenaires, divers documents ayant pour objectifs de faire connaître des mesures particulières — **Le titulariat dans les classes du secondaire** et **Les formules de rattrapage et de récupération au secondaire** — et de favoriser l'évaluation et la connaissance des projets — **La réussite dans les écoles : un défi mille fois relevé**.

De son côté, la Direction des communications du Ministère a publié le bulletin **L'école, ça se réussit ensemble** qui vise à offrir une tribune pour faire connaître des projets novateurs réalisés dans les écoles du Québec, primaires et secondaires.

Les directions régionales du ministère de l'Éducation ont soutenu activement les démarches des commissions scolaires et les projets des écoles. Quelques exemples illustrent cet engagement : la mise en place et l'animation de tables régionales de concertation, l'insistance sur l'importance du partenariat aux rencontres régionales régulières des milieux scolaires, la publication d'un bulletin régional sur la réussite, la valorisation de projets d'écoles, le parrainage de projets régionaux, les visites de milieux, la production d'instruments et de matériel utiles aux projets, l'organisation de colloques régionaux sur la réussite éducative, la publication d'un répertoire régional des projets, la tenue de sessions de perfectionnement et d'étude sur des sujets liés à la réussite, la participation à des campagnes régionales de promotion de la formation professionnelle, la préparation de matériel d'information pour le public, etc.

Sur tout le territoire, la participation des différents partenaires (personnel enseignant et professionnel, directions d'école, directrices et directeurs régionaux, parents, groupes extérieurs) a été exceptionnelle.

Par ailleurs, les élèves, particulièrement au secondaire, n'ont pas été associés d'aussi près qu'il aurait été souhaitable de le faire. Un effort devra être fait en ce sens.

3. EFFETS MESURABLES

L'objectif du Plan d'action étant de hausser la diplomation de 15 p. 100 en cinq ans, il est essentiel de suivre l'évolution de cette diplomation. Cependant, on doit se rappeler que la majorité des efforts (80 p. 100 du budget) visaient la prévention du décrochage à moyen et à long terme. De fait, les allocations ont servi à des interventions pour les diplômées et les diplômés potentiels de 1992-1993 mais surtout pour les élèves diplomables tout au long de la prochaine décennie. En effet, les enfants de quatre ans sont encore loin de l'obtention de leurs diplômes.

C'est donc davantage en analysant les données sur la persévérance (ou le non-décrochage) d'une année à l'autre du secondaire qu'on peut prévoir les effets du Plan d'action.

Voyons donc, à travers l'augmentation de la persévérance scolaire et l'évolution de la diplomation, le chemin parcouru et le défi qui continue de se poser à tous ceux et à toutes celles qui veulent développer davantage le potentiel des jeunes.

▸ La probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire : persistance du taux de 1990-1991

Tant au «secteur des jeunes» qu'au «secteur des jeunes et adultes de moins de 20 ans», le taux de probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire observé en 1990-1991 persiste en 1992-1993. Il est de 63,9 p. 100 pour les jeunes et de 65,8 p. 100 pour les jeunes et adultes de moins de 20 ans.

TABLEAU 2 **Probabilité d'obtenir un premier diplôme du secondaire au Québec et en Ontario, 1975-1976 à 1992-1993 (en p. 100)**

	1975-1976	1980-1981	1985-1986	1990-1991	1991-1992	1992-1993
Québec[1]						
Secteur des jeunes	50,9	61,0	70,5	63,8	66,7	63,9
Secteur des jeunes et adultes de moins de 20 ans	51,5	61,5	71,4	65,7	68,9	65,8
Total jeunes et adultes (tous âges)	55,0	67,6	76,7	74,7	79,7	78,4
Ontario[2]						
Total jeunes et adultes	61,0	68,0	n.d.	75,0	n.d.	n.d.

1. Les données présentées au tableau ci-haut ont été révisées par rapport à celles parues à la fiche 4.5 de l'édition 1993 des Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire. Le Statisticien en chef du Canada a révisé à la hausse les estimations de population du Québec pour les corriger du sous-dénombrement observé aux recensements. Cet ajustement a eu pour effet de réduire significativement les probabilités présentées ici.

2. Key Statistics, Ministry of Education and Training, Ontario, 1993. La méthode de calcul utilisée en Ontario est moins raffinée qu'au Québec.

La hausse apparue dans l'année intermédiaire 1991-1992 ne s'est pas maintenue; les résultats aux épreuves de juin 1993 — notamment à l'épreuve de français écrit — se sont affaiblis. Il faut compter que les élèves qui ont échoué en juin dernier vont se reprendre et compléter leurs études cette année ou l'an prochain.

Par conséquent, l'alarme est encore en vigueur. Le défi de l'accroissement du taux de probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire est toujours pressant.

▸ La persévérance dans les études : accroissement à toutes les années du secondaire, notamment en 4e

Si les élèves ne sont pas plus nombreux à obtenir un diplôme à la fin de leur 5e année d'études secondaires, ils sont plus nombreux cependant à persévérer à l'école à chaque année du secondaire. En d'autres termes, les élèves sont moins nombreux à quitter l'école avant la fin de leurs études.

Par conséquent, les efforts pour inciter les élèves à poursuivre leur formation portent fruit.

TABLEAU 3 **Accessibilité par classe, en formation générale (1991-1992 et 1992-1993)** **— en p. 100 —**

Année	2e sec.	3e sec.	4e sec.	5e sec.
1991-1992	94,1	89,4	79,9	71,2
1992-1993	95,8	91,4	84,3	73,0

▸ La diplomation par cohorte d'élèves : un accroissement

L'établissement du taux de diplomation consiste à suivre une cohorte d'élèves depuis son entrée au secondaire pour une année donnée et à regarder, cinq ans, six ans ou sept ans plus tard, le taux des élèves qui ont obtenu leur diplôme. Le tableau 4 montre que **le taux de diplomation pour 1992-1993 augmente**. Il passe à 69,2 p. 100. Cela signifie que 69 élèves sur 100 ayant commencé leurs études secondaires sept ans auparavant ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou un diplôme de formation professionnelle. C'est une **augmentation de 1,7 p. 100** par rapport à la cohorte de l'année précédente (1985-1992). Et une augmentation de près de 5 p. 100 par rapport à la cohorte de 1984-1991.

TABLEAU 4 **Diplomation par cohortes d'élèves (en p. 100)**

Taux cumulés			
Années d'étude	5e	6e	7e
1985-1986	54,8	63,6	67,5
1986-1987	56,3	65,7	69,2
1987-1988	59,2	67,4	
1988-1989	57,2		

Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire pour tous les âges : hausse notable en 1991-1992, fléchissement en 1992-1993

Une dernière donnée est à dégager pour prendre une vue d'ensemble. Le tableau 2 montre que, pour tous les jeunes et les adultes indépendamment de l'âge, le taux de probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire s'est élevé à 79,7 p. 100 en 1991-1992 et qu'il s'établit à 78,4 p. 100 en 1992-1993. Notons que ces taux évoluent tout près de ceux de l'Ontario depuis 1980-1981.

4. SYNTHÈSE DES PROJETS DE LA DEUXIÈME ANNÉE DU PLAN D'ACTION (1993-1994)

▸ Les faits saillants

Le Plan d'action sur la réussite éducative en est à sa deuxième année. Le ministère de l'Éducation du Québec a de nouveau injecté, pour l'année 1993-1994, quarante et un millions et demi de dollars pour ce plan. Le budget pour l'année 1993-1994, annoncé en mars 1993, a été connu publiquement en juin. L'argent a été mis à la disposition du réseau scolaire dès août 1993. La répartition des crédits pour l'année 1993-1994 était approximativement la même qu'en 1992-1993.

De façon générale, l'engagement des partenaires sur le plan local est encore soutenu. Le personnel enseignant est fier d'avoir participé aux projets qui le concernent directement et il veut poursuivre dans la majorité des cas. Les parents ont été intégrés dans une très grande quantité de projets; ils sont fortement motivés. La participation est variée et à la mesure de la culture propre à chaque milieu. Toutefois, des tensions dans les relations de travail ont entraîné un désengagement des dirigeants syndicaux dans les activités officielles de concertation : table nationale et tables locales.

▸ Les projets et leurs coûts

On dénombre pour 1993-1994 quelque 6 300 projets réalisés dans les écoles. Des quarante et un millions et demi de dollars affectés cette année au budget du Plan, 94 p. 100, soit trente-neuf millions de dollars, ont servi à la réalisation des projets (voir annexe 1 dans le présent document).

Certaines actions ont un financement centralisé. Il s'agit de la voie technologique (mesure 6), des services d'animation Passe-Partout (mesure 21), des maternelles cinq ans à temps plein (mesure 22) et des mesures de sensibilisation du grand public (mesures 28, 29, 30 et 34 de l'annexe 2). Les projets rattachés à ces mesures ont également été intégrés dans les tableaux comparatifs des pages 46 à 51 du présent document.

Tout comme l'an dernier, approximativement vingt millions de dollars sont utilisés pour des projets d'écoles secondaires et dix millions de dollars pour des projets d'écoles primaires. Le coût moyen des projets est respectivement, pour ces deux ordres d'enseignement, de 10 240 $ et 3 640 $. Il y a près de deux fois plus de projets au primaire.

▸ Les principales tendances

Les projets planifiés par les équipes-écoles pour la deuxième année du Plan d'action sur la réussite éducative sont sous le signe de la continuité mais aussi sous celui de l'amélioration. La majorité des écoles ont choisi d'améliorer les actions entreprises l'an dernier. Par contre, quelques-unes ont carrément opté pour des interventions de nature différente. Les tableaux des pages suivantes illustrent en parallèle la répartition des projets pour les deux années du Plan.

Il faut aussi souligner la diversité des actions choisies par les écoles. Cette caractéristique est prometteuse puisque des recherches ont démontré que les actions les plus à même de réduire le décrochage sont celles qui touchent, pour un même groupe d'élèves, plusieurs facteurs de risque : facteurs scolaires, personnels et familiaux.

Enfin, on remarque un intérêt grandissant de la part des écoles secondaires pour les groupes sous la responsabilité de titulaires et pour la gestion pédagogique.

Les mesures les plus souvent visées en 1993-1994 sont :

- le soutien à la motivation (20 p. 100);
- le dépistage et la correction des difficultés (14 p. 100);
- le rattrapage et la récupération (9 p. 100);
- les activités parascolaires (7 p. 100);
- le perfectionnement en gestion de classe (7 p. 100);
- le soutien à l'engagement des parents (7 p. 100);
- le soutien aux élèves vivant des situations de vie perturbantes (7 p. 100).

Les mesures pour lesquelles le pourcentage du budget affecté est le plus élevé sont :

- le soutien aux élèves vivant des situations de vie perturbantes (13 p. 100);
- le rattrapage et la récupération (11 p. 100);
- la voie technologique (10 p. 100);
- le dépistage et la correction des difficultés (8 p. 100);
- le soutien à la motivation (8 p. 100).

LES MESURES À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Les tendances en 1992-1993

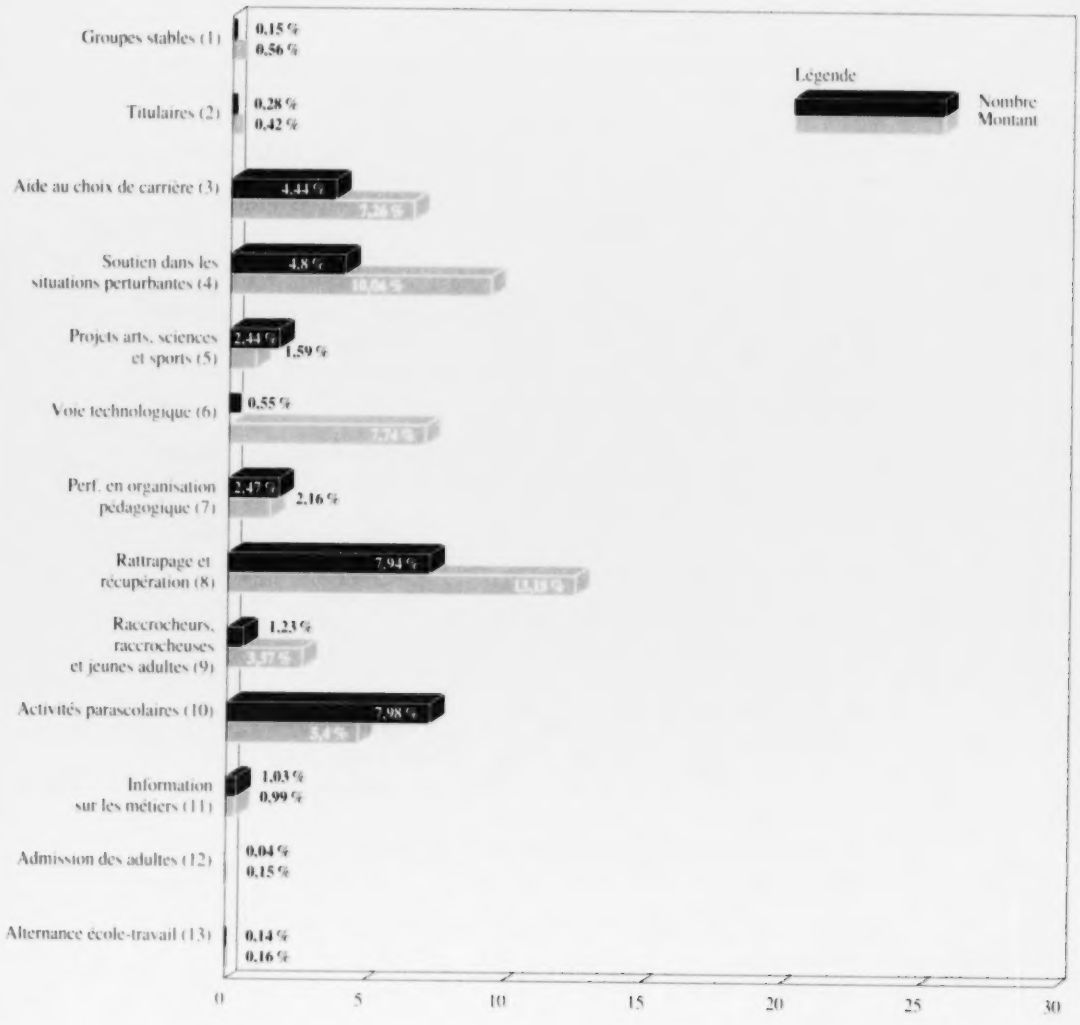

LES MESURES À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Les tendances en 1993-1994

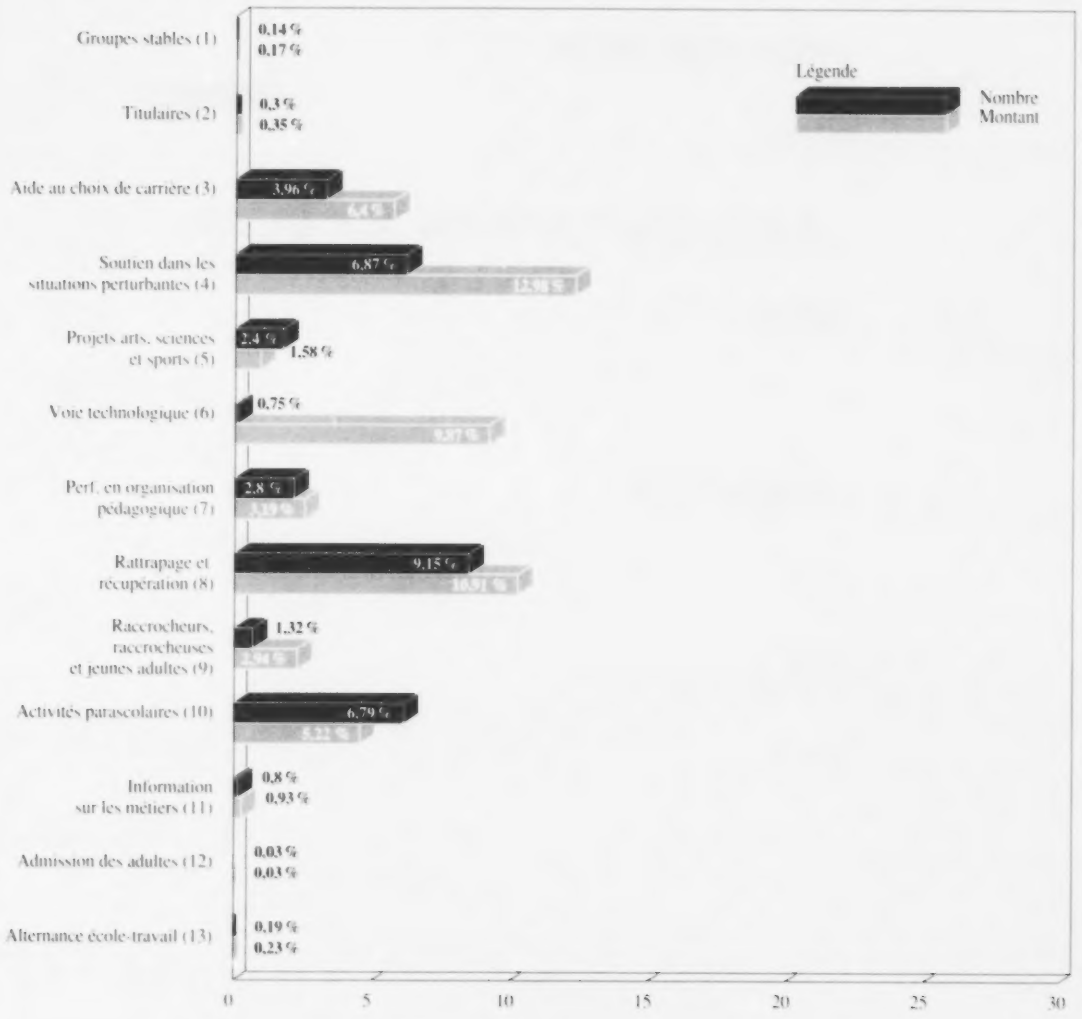

LES MESURES À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE
ET À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Les tendances en 1992-1993

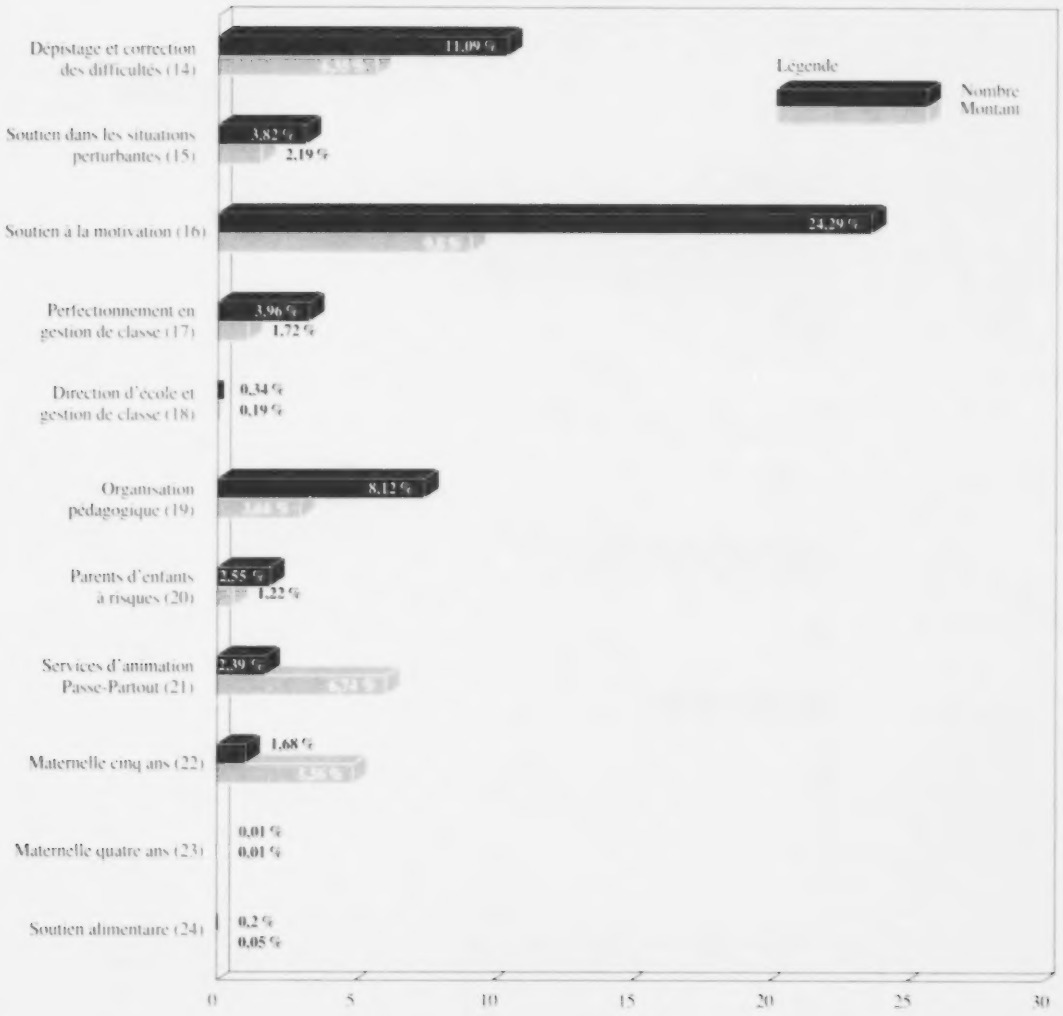

LES MESURES À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Les tendances en 1993-1994

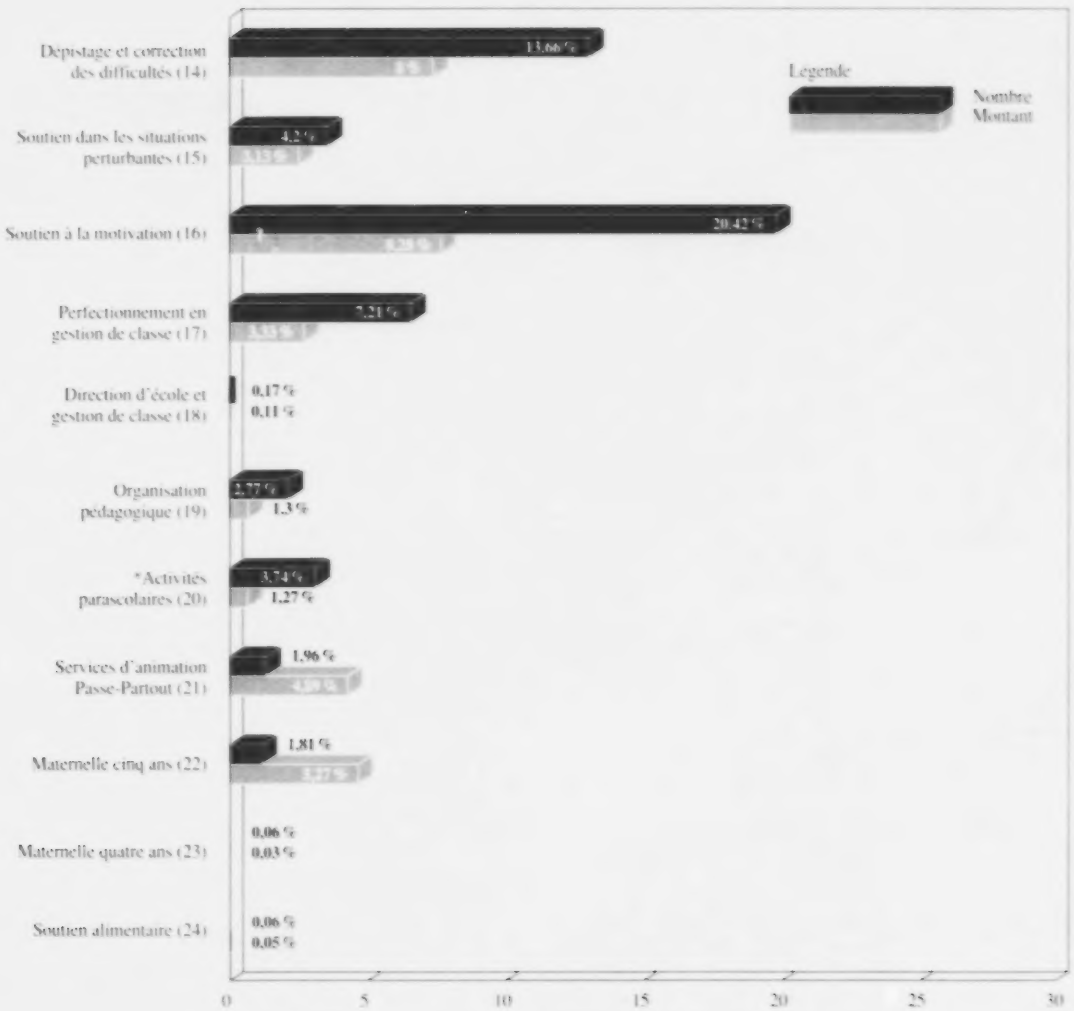

*La mesure 20 «Parents d'enfants à risques» est remplacée par «Activités parascolaires» en 1993-1994. Toutes les actions concernant les parents sont dans la mesure générale d'appui 27.

LES MESURES GÉNÉRALES D'APPUI
Les tendances en 1992-1993

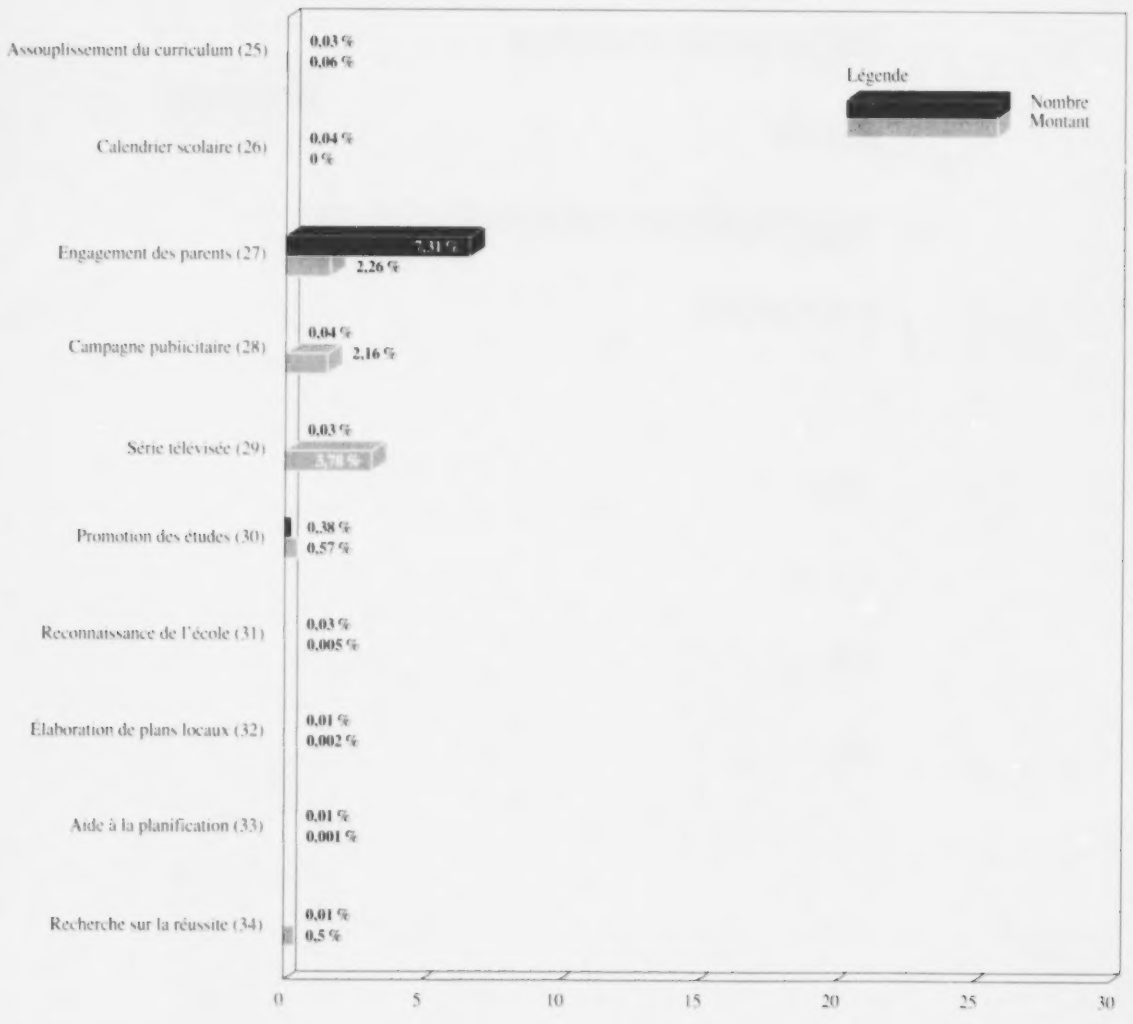

LES MESURES GÉNÉRALES D'APPUI
Les tendances en 1993-1994

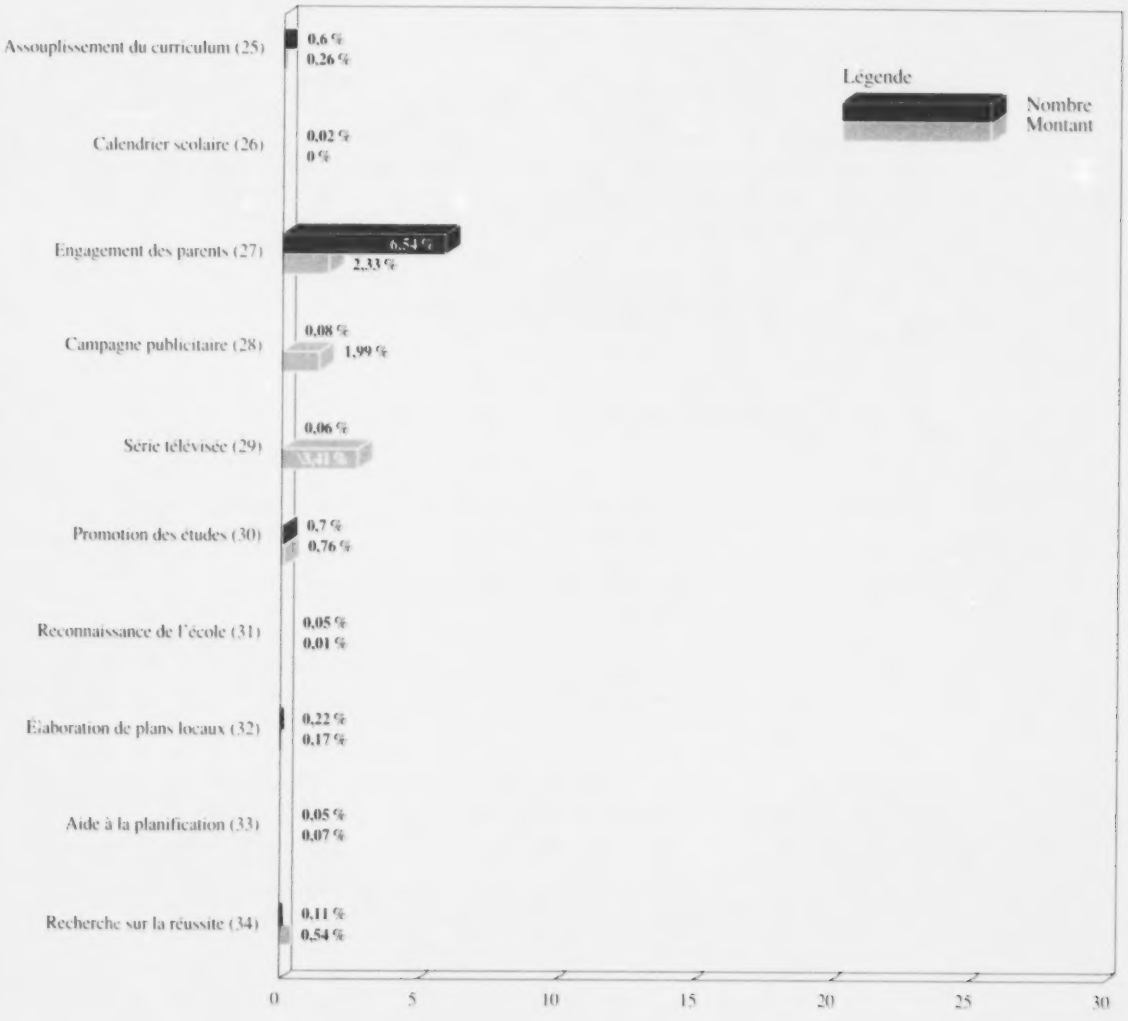

▸ La réserve régionale

Les directions régionales ont mis sur pied, avec la collaboration des commissions scolaires de leur territoire, 672 projets d'intérêt régional. Elles ont utilisé à cette fin 15 p. 100 des allocations, soit environ six millions de dollars. Encore cette année, ce portefeuille permet aux directions régionales de favoriser la mise en commun des énergies des commissions scolaires de leur territoire pour faire face à certains défis de la lutte au décrochage. De plus, il leur permet de favoriser l'instauration de stratégies éducatives rentables grâce à la production de recueils de projets et à l'organisation de colloques, de congrès ou de journées d'études.

Les mesures privilégiées dans les projets régionaux sont :

Au secondaire :

- les formules de soutien aux élèves qui font face à des situations de vie perturbantes (mesure 4);
- les formules de rattrapage et de récupération (mesure 8);
- les modèles pour raccrocheurs, raccrocheuses et jeunes adultes (mesure 9).

Au primaire :

- les projets de préparation à entreprendre le primaire et, plus généralement, de soutien à la motivation (mesure 16);
- les mécanismes systématiques de dépistage, de diagnostic et de correction des difficultés (mesure 14);
- le perfectionnement lié aux questions d'organisation et de gestion de la classe (mesure 17).

▸ Le partenariat

Cette année encore, la concertation au sein des équipes-écoles était une condition d'acceptation des projets. Les projets financés pour 1993-1994 satisfont donc, à des degrés divers, à ce critère. Les équipes-écoles ont, dans la majorité des cas, poursuivi leur engagement à la cause de la réussite. Le personnel d'un nombre très limité d'écoles (une quinzaine) a opté pour une exclusion volontaire du Plan en vue de faire connaître leur désaccord au regard des modalités envisagées par le Gouvernement pour assainir les finances publiques (projet de loi 198).

Il est difficile de quantifier l'engagement des différents partenaires dans les projets sur la réussite éducative. Les renseignements compilés nous permettent néanmoins d'illustrer l'importance relative des différents types de partenaires dans les projets d'écoles.

TABLEAU 5 Importance relative des différents types de partenaires

CATÉGORIE	PARTICIPATION AU PRIMAIRE	PARTICIPATION AU SECONDAIRE
Direction	90 %	81 %
Personnel enseignant	83 %	79 %
Personnel professionnel	28 %	43 %
Parents	41 %	26 %
Élèves	17 %	30 %
Autres[6]	26 %	24 %

6. Notamment des collaborateurs et collaboratrices du réseau de la santé et des services sociaux, et des bénévoles.

5. PLANIFICATION DE LA TROISIÈME ANNÉE DU PLAN D'ACTION (1994-1995)

Il devient chaque jour plus évident que l'acquisition de compétences accrues est la clé de l'avenir des jeunes; elle est même le fondement de notre avenir collectif. Il ne saurait donc être question de mettre en veilleuse l'objectif que nous nous sommes fixé de conduire au moins 80 p. 100 des jeunes à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires générales ou professionnelles d'ici la fin de l'année scolaire 1996-1997.

Le chemin qu'il nous reste à parcourir pour parvenir à notre objectif est encore long. Le défi est grand. Il nous faut redoubler nos efforts.

Il est donc important de maintenir, comme prévu, la mobilisation exemplaire que nous avons réussi à susciter ces dernières années autour du Plan d'action sur la réussite éducative.

Le Plan sera mis en oeuvre pour une troisième année. À cette fin, l'essentiel des allocations accordées depuis deux ans sera maintenu. Ces allocations seront consolidées avec d'autres mesures existantes, de manière à accroître la liberté d'action des commissions scolaires dans leur effort pour la réussite éducative. Ces dernières se voient donc déléguer intégralement la gestion des budgets. Elles seront ainsi en mesure de privilégier des cibles d'action qui répondent davantage aux besoins de chacune des écoles au regard de la réussite éducative. Elles pourront mettre toute l'énergie nécessaire à soutenir la participation continue des enseignants et des enseignantes, à rechercher des approches pédagogiques qui favorisent les apprentissages des élèves et qui les engagent dans leur propre réussite.

Enfin, le personnel de direction des écoles pourra poursuivre tous ses efforts productifs des deux dernières années autour de la mobilisation de tous les partenaires concernés par la réussite éducative.

6. ANNEXES

ANNEXE 1

Répartition des crédits pour 1993-1994

PROGRAMME/ÉLÉMENTS	MESURES	CRÉDITS 1993-1994
		en M$
ACTIONS DU MINISTÈRE	▸ Série télévisée valorisant l'éducation «ZAP»	1,4
	▸ Recherche sur les facteurs de réussite «CRIRES[1]»	0,15
	▸ Publicité sur l'importance du rôle des parents	0,8
	▸ Promotion des études	0,15
TOTAL - PROGRAMME 01		**2,5**
ACTIONS DES COMMISSIONS SCOLAIRES	▸ À l'éducation préscolaire	
	- Services d'animation Passe-Partout (quatre ans)	2,0
	- Maternelle temps plein (cinq ans)	2,0
	▸ À l'enseignement primaire	
	- Projets d'écoles[2]	10,4
	▸ À l'enseignement secondaire	
	- Projets d'écoles[2]	20,6
	- Voie technologique	4,0
TOTAL - PROGRAMME 04		**39,0**
TOTAL GÉNÉRAL		**41,5**

1. CRIRES : Centre de recherche et d'interprétation de la réussite scolaire (Université Laval).
2. La répartition des allocations prévoit une réserve régionale (17 p. 100) des budgets des projets d'écoles devant servir à des projets d'intérêt régional.

ANNEXE 2

Cibles et mesures du Plan d'action

CIBLES À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

▸ Accompagner les jeunes

1- Groupes stables d'élèves

2- Titulaires de classe

3- Soutien aux élèves dans leur cheminement scolaire et dans leur choix de carrière

4- Formules de soutien aux élèves qui font face à des situations de vie perturbantes

▸ Varier la pédagogie

5- Projets concrets faisant appel aux arts, aux sciences ou aux sports

6- Voie technologique

7- Projets de perfectionnement centrés sur l'organisation pédagogique

8- Formules de rattrapage et de récupération

9- Modèles pour raccrocheurs, raccrocheuses et jeunes adultes

▸ Dynamiser la vie scolaire

10- Activités parascolaires engageant davantage l'élève

▸ Promouvoir l'accès à la formation professionnelle

11- Information sur les métiers et les programmes

12- Assouplissement des exigences d'admission des adultes

13- Alternance école-travail

CIBLES À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

▸ Prévenir les problèmes

14- Mécanismes systématiques de dépistage, de diagnostic et de correction des difficultés

15- Formules de soutien professionnel adaptées aux situations perturbantes

16- Projets de préparation à entreprendre le primaire et, plus généralement, de soutien à la motivation

▸ Stimuler l'intérêt

17- Perfectionnement lié aux questions d'organisation et de gestion de la classe

18- Incitation des directions d'école à donner plus d'importance à l'organisation et à la gestion de la classe

19- Diversification des modèles d'organisation pédagogique et intégration des matières

▸ Accroître les chances des plus jeunes enfants

20- Activités parascolaires engageant davantage l'élève

21- Mise en place de services d'animation Passe-Partout

22- Classes de maternelle cinq ans à temps plein pour les enfants à risques

23- Maintien des maternelles quatre ans et projets à caractère éducatif

24- Soutien alimentaire dans les milieux à risques

MESURES GÉNÉRALES D'APPUI

▸ Adapter les règles de fonctionnement

25- Assouplissement du curriculum

26- Plus grandes diversité et rigueur dans la gestion du calendrier scolaire

▸ Renforcer l'engagement des parents

27- Soutien à l'engagement des parents dans la formation scolaire

▸ Valoriser l'éducation

28- Campagne de publicité axée sur le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants

29- Soutien à une série télévisée pour les élèves du secondaire et de la fin du primaire

30- Soutien à la promotion de l'importance des études et des réalisations de l'école

31- Soutien à la reconnaissance publique des succès de l'école

▸ Mettre en oeuvre le Plan d'action

32- Aide à l'élaboration de plans locaux à partir de projets mis en oeuvre par les équipes-écoles

33- Outils pour aider le milieu à mieux connaître sa situation et à mieux planifier

34- Information sur les multiples aspects de la réussite et mesures de soutien

L'école

Ma façon de RéussiR

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

23-0008